



***RAPPORT FINANCIER
DU 1ER SEMESTRE 2009***

SOMMAIRE

Rapport semestriel d'activité	page	1
Comptes consolidés au 30 juin 2009	page	7
Déclaration de la personne responsable du Rapport	page	31
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009	page	32

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION du premier semestre 2009

RÉSULTATS CONSOLIDÉS :

Pour des raisons commerciales et de concurrence, le Groupe a décidé de ne pas communiquer pour ce semestre les données relatives aux prises de commandes détaillées par type de produits (DÉFENSE et FALCON).

PRISES DE COMMANDES

Nos **Prises de Commandes consolidées** du 1^{er} semestre 2009 sont de **-1,13 Milliard d'euros**. Elles sont négatives du fait des annulations de commandes FALCON, résultant des effets de la crise. Leur évolution par rapport au 1^{er} semestre 2008 est la suivante, en **Millions d'euros** :

	1er semestre 2008	1er semestre 2009
Total	2.386	-1.126

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le **Chiffre d'Affaires consolidé** réalisé au 1^{er} semestre 2009 est de **1,38 Milliard d'euros**, en diminution de 10 % par rapport au 1^{er} semestre 2008, comme suit :

	Produits DÉFENSE		Produits FALCON	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} sem 2008	284	158	1.102	1.544	80 %
	29 %		71 %		
1 ^{er} sem 2009	373	106	905	1.384	71 %
	35 %		65 %		

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **Bénéfice opérationnel consolidé** du 1^{er} semestre 2009 est de **114 Millions d'euros**, en baisse de 44 % par rapport au 1^{er} semestre 2008. La marge opérationnelle s'établit à 8,2 %.

RÉSULTAT NET

Le **Bénéfice net** (Groupe et part du Groupe) du 1^{er} semestre 2009 s'élève à **118 Millions d'euros**. Il est en baisse de 29 % par rapport au 1^{er} semestre 2008. La marge nette est de 8,5 %.

COMMUNICATION FINANCIÈRE :

La norme IFRS 8, Secteurs opérationnels, a remplacé la norme IAS 14, Information sectorielle. Cette norme requiert désormais la présentation de l'information selon des critères de gestion interne et non plus en fonction de caractéristiques de performances économiques ou de zones géographiques.

L'application de cette norme n'influence pas la présentation de l'information sectorielle du Groupe DASSAULT AVIATION, dont l'activité relève entièrement du domaine aéronautique.

ACQUISITION DES TITRES THALES DETENUS PAR ALCATEL-LUCENT ET GIMD :

En application de l'accord signé en décembre 2008 avec ALCATEL-LUCENT, DASSAULT AVIATION a acquis le 19 mai 2009 le bloc de titres THALES détenu par ALCATEL-LUCENT, toutes les conditions suspensives ayant été levées.

DASSAULT AVIATION s'est substitué à ALCATEL-LUCENT aux côtés de l'État comme actionnaire industriel privé de référence de THALES. Les relations entre l'État et DASSAULT AVIATION sont régies par un pacte d'actionnaires sensiblement identique à celui qui liait l'État et ALCATEL-LUCENT.

DASSAULT AVIATION a également, conformément aux accords de mars 2009, acquis le 20 mai 2009 les actions de THALES détenues par le Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD).

Le Secteur Public et DASSAULT AVIATION détiennent ainsi ensemble 52 % du capital et 62 % des droits de vote exerçables de THALES, assurant à THALES une base actionariale stable et reposant sur une vision à long terme. La répartition au 30 juin 2009 est la suivante :

	Capital	Droit de vote
Secteur Public	26,5%	41,7%
Dassault Aviation	25,9%	20,4%
Autres	47,6%	37,9%

L'acquisition de ces deux blocs d'actions, approuvée par le Conseil d'Administration, permet à DASSAULT AVIATION et THALES de consolider leur excellence dans les activités systèmes et de haute technologie.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION du premier semestre 2009

Le renforcement du partenariat entre THALES et DASSAULT AVIATION établit ainsi un pôle français de dimension mondiale dans le domaine des technologies stratégiques, de l'aéronautique et de l'espace, de la défense et de la sécurité, à l'instar de ce qui s'est fait aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie ou en Suède autour d'autres acteurs industriels.

Pour DASSAULT AVIATION, il s'agit d'un investissement industriel à long terme qui devrait permettre d'optimiser les activités des deux sociétés afin d'améliorer leur rentabilité respective.

Le prix total d'acquisition de 1,96 Milliard d'euros (38€ par action) a été payé comme suit :

- comptant à ALCATEL-LUCENT (1,57 Milliard d'euros),
- pour moitié au comptant, pour moitié à crédit dont 1/4 à un an, 1/4 à deux ans à GIMD (0,39 Milliard d'euros).

THALES est consolidé par mise en équivalence dans le Groupe DASSAULT AVIATION.

STRUCTURE FINANCIÈRE :

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé "Trésorerie Disponible" qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché),
- dettes financières.

La Trésorerie Disponible consolidée s'élève à 1,69 Milliard d'euros au 30 juin 2009 après l'acquisition des titres THALES (1,96 Milliard d'euros).

RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE :

Ils sont difficiles à estimer en particulier pour les livraisons et commandes FALCON qui seront fonction des effets de la crise, eux-mêmes incertains.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

A l'exception de THALES, les parties liées au 30 juin 2009 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2008 et les transactions intervenues au cours du semestre sont également de même nature.

DASSAULT AVIATION et THALES sont liés par des contrats portant sur le développement et la fourniture d'équipements ainsi que les logiciels et le soutien associés.

ACTIVITÉS DU GROUPE :

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES :

• Programmes FALCON

Le 1er semestre 2009 a été marqué par :

- la livraison de 26 FALCON,
- la certification FAA et EASA du FALCON 2000LX en avril, suivie des premières livraisons,
- la poursuite des développements en cours (FALCON 900LX, SMS, phase 2 du cockpit EASY).

• Programmes DÉFENSE

Concernant le RAFALE, le 1er semestre 2009 a été marqué par :

- la livraison de 7 RAFALE,
- le premier tir global RAFALE AGL avec nacelle de désignation laser DAMOCLES,
- l'inauguration du Centre de Simulation RAFALE F2 à Landivisiau.

S'agissant des autres programmes, il convient de noter :

- la fin des livraisons de MIRAGE 2000 grecs modernisés en MIRAGE 2000-5 et le début de l'implémentation du second standard,
- la fabrication des premières pièces du démonstrateur d'avion de combat sans pilote (UCAV) nEUROn. Ce programme, placé sous la

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION du premier semestre 2009

maîtrise d'œuvre de DASSAULT AVIATION, associe cinq autres partenaires industriels européens,

- la remise au Ministère français de la Défense d'une offre de location d'un système de drone MALE en association avec un partenaire étranger.

SERVICES ET SOUTIEN AUX CLIENTS :

Au premier semestre 2009, nous avons :

- augmenté nos capacités de maintenance FALCON avec l'ouverture de deux nouvelles stations service à Reno (Nevada-USA) et à Sao Paulo (Brésil),
- inauguré un nouveau mode de communication avec les opérateurs FALCON au moyen de conférences Internet,
- poursuivi avec l'État les négociations relatives au Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des avions militaires autres que le RAFALE.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT :

En complément des programmes, nos travaux de préparation du futur portent sur les études de concepts d'aéronefs, de développements technologiques et d'amélioration de nos processus outillés.

Nous avons poursuivi l'adaptation de nos processus outillés avec notamment les premiers déploiements du Product Lifecycle Management (PLM) V6.

Les plans transverses pluriannuels mis en place pour préparer la prochaine génération de FALCON à technologies innovantes se déroulent nominalement avec l'objectif de réduire significativement l'impact environnemental des futurs avions d'affaires et de proposer des services de haute qualité à nos clients.

La montée en puissance des travaux inscrits dans le partenariat CLEAN SKY, effectif depuis septembre 2008, se confirme en 2009. Ces travaux permettront de valider par des démonstrateurs technologiques et en coopération européenne, des innovations dans le domaine de la gestion de l'énergie à bord, le contrôle

avancé de l'avion, la réduction de la traînée et l'éco-conception.

Nous préparons dans le cadre d'EUROMART les projets qui seront proposés lors du troisième appel d'offres du 7ème programme cadre de recherche de l'Union Européenne.

NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE :

Comme indiqué dans les précédents rapports, à l'occasion du FALCON 7X, DASSAULT AVIATION a fait de l'entreprise numérique étendue et du PLM une réalité, lui conférant une avance technologique et un avantage compétitif significatif. Ainsi, après la conception autour d'un "plateau physique", les partenaires ont poursuivi leur travail sur un "plateau virtuel" dans le cadre d'une maquette numérique unique partagée par tous.

NOUVELLES TECHNIQUES DE FABRICATION :

Nous poursuivons le développement des filières composites par :

- la réalisation des premières pièces du nEUROn,
- la poursuite du programme ALCAS (programme européen de caisson de voilure),
- l'étude des procédés dits de "placement filamentaire".

Concernant les matériaux métalliques, nous :

- étudions les nouveaux alliages d'aluminium haute résistance ainsi que le procédé de soudage par friction,
- améliorons les procédés de formage des panneaux de voilure FALCON (multi presses et grenailage).

Dans le cadre de la réduction des émissions polluantes et des coûts, nous étudions le remplacement des usinages chimiques par des usinages mécaniques et sommes en train d'introduire en production des peintures à bas taux de solvant. Nous avons notamment fabriqué le premier bord d'attaque de bec de RAFALE en aluminium usiné. Il remplace une pièce en titane usinée chimiquement.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION du premier semestre 2009

MOYENS INDUSTRIELS :

Au premier semestre 2009, nous avons mis en service et commandé notamment :

- des moyens de formage des panneaux de FALCON : ligne de formage automatisée, étuves et cabines de grenailage,
- de nouvelles robotisations : plateforme d'essais non destructifs,
- des machines outils à commandes numériques : affuteuse, centre de pointage,
- une cabine de peinture collage et vernissage pour les FALCON.

Par ailleurs, une extension du bâtiment destiné à la fabrication du 7X à Mérignac a été mise en service.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE :

Notre système de management environnemental Société, certifié en 2007, a fait l'objet d'un audit de suivi au premier semestre 2009. Parmi les points forts de notre démarche environnementale, il a été mentionné :

- l'organisation mise en place au niveau de la Société et de ses sites,
- l'appropriation et l'homogénéisation des méthodes d'analyse environnementale par les sites,
- la poursuite et le renforcement des actions d'amélioration pour la prise en compte de l'environnement par la conception, les achats et le soutien.

Au premier semestre 2009, nous avons publié un document intitulé *Dassault Aviation et l'environnement* décrivant notre politique et nos actions en la matière.

RESSOURCES HUMAINES :

Le Groupe employait 12.208 personnes au 30 juin 2009.

DASSAULT AVIATION, SOCIÉTÉ MÈRE

ACTIVITÉS :

Les activités de DASSAULT AVIATION, Société Mère, notamment l'évolution des programmes et la recherche et développement, vous ont été présentées dans le cadre des activités du Groupe.

RÉSULTATS :

Comme pour le Groupe, la Société a décidé de ne pas communiquer les données relatives aux prises de commandes détaillées par type de produits (DÉFENSE et FALCON) pour des raisons commerciales et de concurrence.

PRISES DE COMMANDES

Les **Commandes** reçues par la Société mère au 1er semestre 2009 sont de **-1,01 Milliard d'euros**. Elles sont négatives du fait des annulations de commandes FALCON, résultant des effets de la crise. Leur évolution par rapport au 1er semestre 2008 est la suivante, **en Millions d'euros**:

	1er semestre 2008	1er semestre 2009
Total	2.084	-1.014

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le **Chiffre d'Affaires** du 1er semestre 2009 de la Société mère est de **1,16 Milliard d'euros**, en baisse de 21 % par rapport au 1er semestre 2008, comme suit :

	Produits DÉFENSE		Produits FALCON	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} sem 2008	275	158	1.043	1.476	81 %
	29 %		71 %		
1 ^{er} sem 2009	370	101	692	1.163	66 %
	40 %		60 %		

RÉSULTAT NET

Le **Bénéfice net** du premier semestre 2009 s'élève à **158 Millions d'euros**.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION du premier semestre 2009

DOMAINE SOCIAL :

Nous avons conclu, au premier semestre, les accords suivants avec les organisations syndicales:

- politique salariale pour l'année 2009,
- évolution des dispositions relatives à la prévoyance des cadres et des non-cadres,
- aménagement des dispositions relatives à la participation,
- entretien et nettoyage des vêtements de travail,
- accompagnement des périodes d'activité réduite (chômage partiel).

L'effectif total de la Société est de 8.391 personnes au 30 juin 2009, dont 203 inactives mais restant inscrites.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ACTIVITÉ À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

Le Chiffre d'Affaires 2009 de la Société Mère devrait être de l'ordre de 2,7 Milliards d'euros.

CONCLUSION :

Après quatre années de croissance sans précédent pour l'aviation d'affaires, notre industrie doit faire face à une crise profonde. En dépit d'un carnet de commandes FALCON important, les annulations et les reports de livraison nous ont amenés à revoir à la baisse nos cadences de production. La situation et les hypothèses actuelles ne laissent pas espérer d'améliorations sensibles avant la fin de l'année.

Par conséquent, la Société va mettre en place à partir de septembre 2009 des mesures de chômage partiel pour adapter son plan de charges à l'activité.

Par ailleurs, le niveau actuel du dollar US autour de 1,40\$/€ nous pénalise. Nous sommes donc loin de la parité équilibrée de 1 pour 1 qui nous mettrait sur un pied d'égalité avec nos concurrents nord-américains.

En ce qui concerne les activités Défense, le Livre Blanc a entériné le principe d'une aviation de combat française à 300 appareils, ce qui est cohérent avec le nombre de RAFALE prévu à terme. A l'export, nos équipes sont en discussion avec un grand nombre de pays et bénéficient du soutien sans faille du Président de la République, comme nous l'avons vu tout récemment aux Émirats Arabes Unis.

Dans cette situation économique qui reste globalement difficile, notre Société fait face, comme elle a toujours su le faire.



**COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDÉS CONDENSÉS**

AU 30 JUIN 2009

En milliers d'euros

Comptes Consolidés

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	ÉLÉMENTS DE L'ANNEXE	30.06.2009	31.12.2008
ACTIFS NON COURANTS			
ÉCARTS D'ACQUISITION	3	14 366	14 366
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	68 808	70 634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	461 216	438 016
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	3	1 908 942	4 592
TITRES DISPONIBLES A LA VENTE	3, 9	3 167 082	3 942 973
AUTRES ACTIFS FINANCIERS		30 854	30 591
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	7	39 132	28 618
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 690 400	4 529 790
ACTIFS COURANTS			
STOCKS ET EN-COURS	3	3 871 267	3 428 827
CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	3	460 455	396 052
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	3	170 497	147 297
INSTRUMENTS DE COUVERTURE	3, 9	566 874	446 605
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	5	375 460	824 194
TOTAL ACTIFS COURANTS		5 444 553	5 242 975
TOTAL ACTIF		11 134 953	9 772 765

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	ÉLÉMENTS DE L'ANNEXE	30.06.2009	31.12.2008
CAPITAL ET RÉSERVES			
CAPITAL	8	81 007	81 007
RÉSERVES		3 001 813	2 692 791
RÉSERVES D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS		975 952	899 746
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Part du Groupe)		118 350	372 958
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		4 177 122	4 046 502
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES		160	138
TOTAL CAPITAUX PROPRES		4 177 282	4 046 640
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES A PLUS D'UN AN	5	366 925	209 083
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	7	64 360	12 289
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		431 285	221 372
PASSIFS COURANTS			
DETTE FOURNISSEURS ET DIVERSES	4	699 520	955 948
DETTE FISCALES ET SOCIALES		221 277	209 174
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		3 312 976	3 414 927
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES A MOINS D'UN AN	5	1 405 816	48 654
PROVISIONS COURANTES		886 797	876 050
TOTAL PASSIFS COURANTS		6 526 386	5 504 753
TOTAL PASSIF		11 134 953	9 772 765

Comptes Consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	ÉLÉMENTS DE L'ANNEXE	2009 1 ^{er} semestre	2008	2008 1 ^{er} semestre
CHIFFRE D'AFFAIRES	6	1 384 071	3 748 146	1 544 171
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		2 786	8 347	4 483
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 386 857	3 756 493	1 548 654
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS EN-COURS ET FINIS		406 634	464 542	501 162
ACHATS CONSOMMÉS		-1 017 428	-2 281 401	-1 128 584
CHARGES DE PERSONNEL (1)		-532 335	-1 029 716	-528 630
IMPÔTS ET TAXES		-30 872	-63 111	-28 438
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		-44 899	-79 724	-33 191
DOTATIONS AUX PROVISIONS		-595 235	-854 510	-539 115
REPRISES DE PROVISIONS		546 439	519 477	410 070
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		-5 488	2 115	-404
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		113 673	434 165	201 524
AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6	113 673	434 165	201 524
RÉSULTAT FINANCIER		44 015	60 586	29 100
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (2)	3	25	95	44
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	7	-39 341	-121 856	-63 436
RÉSULTAT NET (3)		118 372	372 990	167 232
<i>Dont part du Groupe</i>		<i>118 350</i>	<i>372 958</i>	<i>167 218</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		<i>22</i>	<i>32</i>	<i>14</i>
Résultat par action en euros (de base)	8	11,7	36,8	16,5
Résultat par action en euros (dilué)	8	11,7	36,8	16,5

(1) intéressement et participation inclus dans les charges de personnel

-68 669 -140 456 -76 073

(2) ce montant intègre un résultat THALES nul. En effet, compte tenu de la date d'acquisition, très proche de la date d'arrêté des comptes semestriels consolidés, et des retraitements à pratiquer sur les actifs, passifs et passifs éventuels de THALES, la quote-part du résultat revenant au Groupe est réputée non significative.

(3) le résultat net est intégralement attribuable au résultat des activités poursuivies (pas d'abandon d'activités).

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

(en milliers d'euros)	ÉLÉMENTS DE L'ANNEXE	2009 1 ^{er} semestre	2008	2008 1 ^{er} semestre
RÉSULTAT NET (A)		118 372	372 990	167 232
ÉCARTS D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS :				
• ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	3	929	82 892	30 283
• INSTRUMENTS DE COUVERTURE (1)	3, 9	114 797	-63 247	15 389
• IMPOTS DIFFÉRÉS RELATIFS A CES ÉCARTS	7	-39 520	-13 259	-20 234
TOTAL		76 206	6 386	25 438
ÉCARTS DE CONVERSION		-5 206	23 636	-20 779
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (B)		71 000	30 022	4 659
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (A+B)	6	189 372	403 012	171 891
<i>Dont part du Groupe</i>		189 350	402 980	171 877
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		22	32	14

(1) les montants indiqués correspondent à la variation de la valeur de marché du portefeuille sur la période. Cette dernière n'est pas représentative des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Comptes Consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après, où :

- la rubrique "capital" reprend le capital social de la société mère, DASSAULT AVIATION,
- la rubrique "réserves liées au capital" regroupe les primes d'émission, d'apport, de fusion,
- la rubrique "réserves et résultats consolidés" inclut le résultat net de l'exercice, ainsi que les réserves légales,
- la rubrique "écart de conversion" enregistre les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales hors zone euro,
- la rubrique "réserves d'évaluation des instruments financiers" met en évidence les résultats enregistrés directement en capitaux propres. Ces résultats sont générés pour le Groupe par les variations nettes d'impôts de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que celles des instruments de couverture de change.

(en milliers d' euros)	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Écart de conversion	Réserves d'évaluation des instruments financiers	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Au 31.12.2007	81 007	19 579	2 903 192	-146 281	893 360	3 750 857	106	3 750 963
Mouvements 2008								
<i>Résultat net de l'exercice</i>			372 958			372 958	32	372 990
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>				23 636	6 386	30 022		30 022
Total des produits et charges comptabilisés			372 958	23 636	6 386	402 980	32	403 012
Dividendes versés			-107 335			-107 335		-107 335
Au 31.12.2008	81 007	19 579	3 168 815	-122 645	899 746	4 046 502	138	4 046 640
Mouvements 1^{er} semestre 2009								
<i>Résultat net de l'exercice</i>			118 350			118 350	22	118 372
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>				-5 206	76 206	71 000		71 000
Total des produits et charges comptabilisés			118 350	-5 206	76 206	189 350	22	189 372
Dividendes versés			-58 730			-58 730		-58 730
Au 30.06.2009	81 007	19 579	3 228 435	-127 851	975 952	4 177 122	160	4 177 282

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
RÉSULTAT NET	118 372	372 990
Annulation des résultats des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	54 091	-95
Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	-92	1 610
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	39 341	121 856
Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au besoin en fonds de roulement)	59 111	300 344
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT (A)	270 823	796 705
IMPÔTS VERSÉS (B)	-39 970	-216 949
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	-442 440	-425 212
Variation des avances et acomptes versés	-23 200	-58 209
Variation des créances clients et autres créances (valeur nette)	-64 403	104 988
Variation des primes sur couverture de change	-5 472	2 863
Variation des avances et acomptes reçus	-101 951	-174 758
Variation des dettes fournisseurs et diverses	-256 428	51 799
Variation des dettes fiscales et sociales	12 103	-65 125
Reclassements et retraitements de consolidation (1)	1 820	-40 420
AUGMENTATION (-) OU DIMINUTION (+) DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (C)	-879 971	-604 074
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION (D=A+B+C)	-649 118	-24 318
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-81 772	-140 826
Acquisition d'immobilisations financières	-492	-2 300
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	11 195	14 916
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales et/ou participations	-1 958 502	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-2 029 571	-128 210
Variation des valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (au coût historique)	777 853	-193 403
Augmentation de capital	0	0
Variation des autres fonds propres	0	0
Augmentation des dettes financières	1 594 883	108 628
Remboursement des dettes financières	-68 441	-100 892
Dividendes versés au cours de l'exercice	-58 730	-107 335
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)	2 245 565	-293 002
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (D+E+F)	-433 124	-445 530
Trésorerie nette à l'ouverture	813 972	1 242 674
Variation de la trésorerie nette	-433 124	-445 530
Variations de taux de change	-5 388	16 828
Trésorerie nette à la clôture	375 460	813 972

(1) 1 820 K€ liés au reclassement en impôt différé actif de la variation de l'impôt payé d'avance sur les plus values de valeurs mobilières de placement.

Comptes Consolidés

DASSAULT AVIATION

9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES-MARCEL DASSAULT- 75008 PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 81.007.176 EUROS, COTÉE ET IMMATRICULÉE EN FRANCE

712 042 456 RCS PARIS

SIRET : 712 042 456 00111

En date du 22 juillet 2009, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe pour le premier semestre 2009 et en a autorisé la publication.

ANNEXE / SOMMAIRE

Éléments N°	ANNEXE AUX ÉTATS DE SYNTHÈSE DU PREMIER SEMESTRE 2009
1	I - PRINCIPES COMPTABLES
2	II - COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT
3	Périmètre de consolidation
3	Commentaires sur les évolutions significatives des postes de l'actif entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009
	Actifs non courants
	Dépréciation des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles
	Titres mis en équivalence
	Titres disponibles à la vente
	Actifs courants
	Stocks et en-cours
	Créances clients et autres créances
	Avances et acomptes versés sur commandes
	Instruments de couverture
4	Commentaires sur les évolutions significatives des postes du passif entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009
	Passifs courants
	Dettes fournisseurs et diverses
5	Trésorerie disponible
6	Commentaires sur les évolutions significatives du compte de résultat entre les premiers semestres 2008 et 2009
	Chiffre d'affaires et résultat opérationnel
7	Situation fiscale
	III - AUTRES INFORMATIONS
8	Résultat par action
9	Gestion des risques financiers
	Natures, étendue et gestion des risques
	Instruments financiers : valeur, impact en résultat et en capitaux propres
10	Transactions avec les parties liées
11	Commandes d'immobilisations
12	Événements postérieurs à la clôture

ÉLÉMENT 1

PRINCIPES COMPTABLES

A/ PRINCIPES GÉNÉRAUX

- A1 Conformité aux normes comptables et date de mise en application

Le Groupe DASSAULT AVIATION établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2009 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'applique pas de façon anticipée les normes et interprétations publiées au 30 juin 2009, mais dont la mise en œuvre n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010. Pour celles qui le concernent, et compte tenu de ses principes comptables actuels, le Groupe ne serait pas impacté en termes de résultat et de situation financière par leur application. Seules des évolutions de présentation seraient à faire.

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

- A2 Choix comptables clés et estimations de la direction

L'établissement des états financiers du Groupe oblige la direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits à l'actif et au passif.

Ces estimations concernent notamment les résultats sur les contrats en-cours et les passifs éventuels.

Elles sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

- A3 Présentation des comptes consolidés

Le bilan consolidé est présenté sous la forme Courant / Non Courant. Sont considérés comme courants les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation, à l'exception de la part à plus

d'un an des dettes financières, classées en passifs non courants.

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature.

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en-cours de cession et de l'impôt.

Le résultat opérationnel est composé de deux parties distinctes : le "résultat opérationnel courant" et les "autres produits et charges non courants". Seuls les éléments inhabituels significatifs sont inscrits en "autres produits et charges non courants".

B/ PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- B1 Choix des sociétés et méthodes de consolidation

B1-1 Participation dans les filiales

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement de manière exclusive sont consolidées par intégration globale si leur importance relative le justifie.

B1-2 Participation dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles DASSAULT AVIATION exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence si leur importance relative le justifie.

En 2008, le Groupe n'avait pas de participations significatives de ce type.

Les 19 et 20 mai 2009, DASSAULT AVIATION a acquis 26% de THALES, consolidé par mise en équivalence à compter de sa date d'acquisition.

B1-3 Participation dans les coentreprises

Les sociétés dans lesquelles DASSAULT AVIATION partage le contrôle avec d'autres parties sont consolidées par intégration proportionnelle si leur importance relative le justifie.

En 2008 et 2009, le Groupe n'a pas de participation significative de ce type.

B1-4 Seuils de consolidation pour les sociétés contrôlées ou dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable

Pour l'application du facteur d'importance relative, une société est incluse dans la consolidation si tous les critères suivants sont remplis :

- total du bilan supérieur à 2% de celui du Groupe,
- chiffre d'affaires supérieur à 2% de celui du Groupe,
- montant des capitaux propres supérieur à 3% de ceux du Groupe.

B1-5 Éliminations des opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, ainsi que les résultats internes non réalisés, compris dans l'actif immobilisé, dans les stocks et les en-cours des sociétés consolidées.

• B2 Dates d'arrêté

Toutes les sociétés consolidées ont effectué un arrêté de leurs comptes au 30 juin 2009.

• B3 Conversion des comptes annuels des filiales hors zone euro

Les comptes annuels des filiales hors zone euro sont convertis en euros de la manière suivante :

- actifs et passifs au cours de clôture,
- compte de résultat au taux moyen.

La différence de conversion est incluse dans les capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

C/ PRINCIPES D'ÉVALUATION

• C1 Écarts d'acquisition et regroupements d'entreprises (acquisitions, fusions) (IFRS 3)

DASSAULT AVIATION a choisi de ne pas retraiter de façon rétrospective les écarts d'acquisition antérieurs au 1er janvier 2004. En conséquence, les écarts d'acquisition à cette date correspondent à la valeur nette des amortissements antérieurement pratiqués.

Les regroupements d'entreprises postérieurs à cette date sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : les actifs, passifs et passifs éventuels acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition ; l'écart entre le coût

d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Comptabilisation de l'écart d'acquisition :

- lorsqu'il est négatif, en résultat,
- lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan :
 - ✓ dans la rubrique "Écarts d'acquisition" lorsque la société acquise est intégrée globalement ou proportionnellement,
 - ✓ dans la rubrique "Titres mis en équivalence" lorsque la société acquise est mise en équivalence.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Depuis le 1er janvier 2004, en conformité avec la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet de tests de perte de valeur, selon la méthode décrite dans le paragraphe C5, à chaque clôture annuelle ainsi qu'à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

• C2 Principes de comptabilisation et d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et 38)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs.

La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les frais de développement sont activés s'ils satisfont à l'ensemble des trois critères déterminants pour le Groupe : faisabilité technique, faisabilité économique et fiabilité de l'information relative au coût. Ils devront dégager de façon probable des avantages économiques

Comptes Consolidés

futurs clairement identifiables et liés à un produit spécifique. Leur amortissement est fonction du nombre d'avions livrés dans l'année, rapporté à une estimation du nombre d'avions à livrer au titre du programme (y compris ceux de l'année).

• C3 Durées d'utilité

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

Logiciels	3-4 ans
Frais de développement	fonction du nombre d'unités à produire
Bâtiments industriels	25-30 ans
Immeubles de bureau	25-35 ans
Agencements et aménagements	7-15 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3-15 ans
Avions	4 à 10 ans
Matériel roulant	3-4 ans
Autres immobilisations corporelles	3-8 ans
Biens d'occasion	au cas par cas

• C4 Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte constaté lors de la décomptabilisation d'un actif (différence entre le produit net de cession et la valeur comptable) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

• C5 Perte de valeur et valeur recouvrable des actifs corporels, incorporels et des écarts d'acquisition

Pour chaque rapport financier (au sens de l'IAS 34), le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur et effectue un test de dépréciation si un indice de perte de valeur est détecté. Dans le cadre de la clôture annuelle, un test de dépréciation est systématiquement effectué.

Ces indices de perte de valeur comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts,...) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (études de rentabilité, carnet de commandes, évolution de la réglementation).

Le Groupe déprécie les immobilisations corporelles, incorporelles et les écarts d'acquisition d'une unité génératrice de trésorerie lorsque la valeur nette comptable de l'unité

génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 8,9% (identique au 31.12.2008) et un taux de croissance de 2% (identique au 31.12.2008). Le taux d'actualisation retenu intègre les taux en vigueur dans le secteur aéronautique. Il a été calculé selon la même méthode qu'en 2008.

Les flux après impôts sont généralement projetés sur une période de cinq ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale.

Chaque société du périmètre de consolidation constitue une unité génératrice de trésorerie car c'est le plus petit ensemble ayant des entrées de trésorerie indépendantes et cernables.

Si une unité génératrice de trésorerie incluant un écart d'acquisition doit être dépréciée, c'est l'écart d'acquisition qui est déprécié en priorité. Le solde de la dépréciation est réparti entre les autres actifs composant l'unité génératrice de trésorerie au prorata de leur valeur comptable.

La dépréciation d'un écart d'acquisition est définitive. Pour tout autre actif inclus dans une unité génératrice de trésorerie, une dépréciation antérieure peut être reprise en résultat lorsque l'évolution de la valeur recouvrable de l'actif le permet.

• C6 Titres et autres actifs financiers non courants

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui correspond au prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Ils relèvent de trois catégories :

C6-1 Titres mis en équivalence

La valeur comptable des titres d'une entité mise en équivalence correspond au coût d'acquisition de la participation augmenté de la quote-part de résultat net de la période.

Un test de dépréciation est effectué dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de transaction.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

C6-2 Titres disponibles à la vente

Ils correspondent essentiellement à des placements de trésorerie sous forme de valeurs mobilières de placement et à des titres de participation non consolidés que le Groupe n'a pas l'intention de céder à court terme.

Ils sont inscrits dans le poste "titres disponibles à la vente".

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur.

Pour les actifs cotés (valeurs mobilières et titres de participation), la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes.

Pour les titres de participation non cotés, la juste valeur correspond à la quote-part de situation nette s'il n'y a pas de plus-value latente significative. Elle est calculée sur la base des états financiers les plus récents disponibles au moment de l'arrêté des comptes.

Les plus ou moins-values nettes des impôts différés applicables sont constatées directement dans les capitaux propres (réserves d'évaluation des instruments financiers), à l'exception des moins-values jugées définitives.

Dès que ces actifs sont vendus ou que leur valeur est définitivement altérée, la plus ou moins-value cumulée antérieurement constatée dans les capitaux propres est incluse dans les "autres produits et charges financiers" du résultat financier pour les valeurs mobilières de placement et en "autres produits et charges non courants" du résultat opérationnel dans le cas des titres de participation.

En cas de cession partielle d'une ligne de titre, la méthode du "premier titre entré, premier titre sorti"

est retenue pour déterminer le résultat de cession recyclé des capitaux propres.

C6-3 Autres actifs financiers

Ils se composent principalement de dépôts de garantie et de prêts accordés au personnel dans le cadre du prêt logement.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti (coût historique diminué des remboursements). Les autres actifs sont comptabilisés à leur valeur historique.

• C7 Stocks et travaux en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions qui sont sortis à leur coût d'acquisition. Les travaux en-cours sont évalués en coût de production.

Les stocks et travaux en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

• C8 Créances

Les créances en devises sont converties en monnaie nationale sur la base du cours de clôture, les écarts constatés étant enregistrés en résultat opérationnel.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une créance est estimée en prenant en considération la nature du client, ainsi que l'historique des règlements.

En cas de risque de défaillance du client, la créance est dépréciée à hauteur du risque estimé pour la part non couverte par une assurance crédit (Coface ou sûretés réelles).

Les créances non dépréciées sont des créances récentes et sans risque de crédit significatif.

Comptes Consolidés

• C9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, comptabilisé à l'actif du bilan, est constitué des disponibilités, des dépôts à terme et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS 7 : placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, puis évaluées à leur juste valeur, correspondant, pour ces valeurs cotées, au cours de marché à la date d'arrêté des comptes.

La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier, en coût de l'endettement financier net.

Les produits ou charges nets de cession sont constatés dans le résultat financier, en coût de l'endettement financier net.

• C10 Provisions pour risques et charges

C10-1 Coût des départs à la retraite et médailles du travail

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des médailles du travail sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés selon la même méthode qu'en 2008.

Les écarts actuariels ou analysés comme tels sont intégralement comptabilisés en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

C10-2 Autres provisions pour risques et charges

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à consentir à ses clients des garanties de fonctionnement sur les matériels livrés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part de charges futures jugées probables au titre de ces engagements.

Ces provisions sont déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique.

• C11 Dettes et emprunts

Les dettes et emprunts en devises sont convertis en monnaie nationale sur la base du cours de clôture, les écarts constatés étant enregistrés en résultat opérationnel.

Les emprunts contractés par le Groupe sont initialement comptabilisés pour le montant reçu, net des frais de transaction, puis par la suite au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

• C12 Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes.

La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS 19.

Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle.

Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

• C13 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation et les risques de taux d'intérêts.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollar US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles.

Les risques de taux résultent de la part des emprunts à taux variable contractés par le Groupe, qui a mis en place des swaps de taux pour couvrir ces risques.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan, dans la rubrique "Instruments de couverture", pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du

marché communiqué par les organismes financiers concernés.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour les opérations concernées suivant les critères définis par la norme IAS 39 :

- les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées, nettes d'impôt, en capitaux propres, à l'exception des éventuelles variations correspondant à la part non efficace de la couverture comptabilisées en résultat opérationnel pour les instruments de change et en résultat financier pour les instruments de taux,
- lorsque le flux de trésorerie est encaissé, le profit ou la perte lié à l'instrument de couverture de change est constaté en résultat opérationnel,
- à chaque échéance de paiement des intérêts des emprunts couverts, le profit ou la perte lié à l'instrument de couverture de taux, pour la période échue, est constaté en résultat financier.

Si un instrument dérivé, choisi pour l'efficacité de la couverture économique qu'il procure au Groupe, ne remplit pas les conditions requises par la norme pour la comptabilité de couverture, les variations de sa juste valeur sont comptabilisées dans le résultat financier.

• C14 Constatation du chiffre d'affaires et des résultats

C14-1 Reconnaissance du chiffre d'affaires et résultat opérationnel

Les produits des ventes de biens sont comptabilisés lors du transfert à l'acquéreur des risques et avantages de la propriété. En règle générale, il s'agit du transfert de propriété pour le Groupe.

Les prestations de services sont constatées à l'avancement selon les étapes convenues au contrat. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

C14-2 Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué :

- des plus ou moins values latentes sur valeurs mobilières de placement équivalents de trésorerie,
- des produits de cession de valeurs mobilières de placement,
- des dividendes perçus, comptabilisés lorsque le Groupe - actionnaire - est en droit d'en percevoir le paiement,
- des frais financiers, essentiellement liés aux emprunts contractés et aux comptes courants de participation du personnel.

• C15 Imposition différée

Les impôts différés sont calculés par société pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale.

Dans le cadre des règles définies par la norme IAS 12, les actifs d'impôts ne sont constatés, société par société, que dans la mesure où les bénéfices futurs estimés sont suffisants pour couvrir ces actifs et où leur échéance n'est pas supérieure à dix ans.

Les éventuels impôts de distribution dus au titre des dividendes proposés par les filiales sont provisionnés.

Les retraitements liés aux contrats de location financement donnent lieu à des impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt locaux (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par société.

D/ INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8, Secteurs opérationnels, a remplacé la norme IAS 14, Information sectorielle.

Cette norme requiert désormais la présentation de l'information selon des critères de gestion interne et non plus en fonction de caractéristiques de performances économiques ou de zones géographiques.

L'application de cette norme n'influence pas la présentation de l'information sectorielle du Groupe DASSAULT AVIATION, dont l'activité relève entièrement du domaine aéronautique.

ÉLÉMENT 2

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société DASSAULT AVIATION et des filiales et participations suivantes :

Nom	Pays	% intérêts des capitaux propres (1)	
		30.06.2009	31.12.2008
<u>Consolidées par intégration globale</u>			
DASSAULT AVIATION	France	Consolidante	Consolidante
DASSAULT FALCON JET	États-Unis	100	100
DASSAULT FALCON SERVICE	France	100	100
DASSAULT PROCUREMENT SERVICES	États-Unis	100	100
SOGITEC INDUSTRIES	France	100	100
<u>Consolidées par mise en équivalence</u>			
DASSAULT INTERNATIONAL INC (USA)	États-Unis	100	100
THALES	France	26	-

(1) les pourcentages d'intérêts sont identiques aux pourcentages de contrôle pour toutes les sociétés du Groupe à l'exception de THALES pour laquelle les droits de vote sont de 20% au 30 juin 2009.

ÉLÉMENT 3

COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES POSTES DE L'ACTIF ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2008 ET LE 30 JUIN 2009

ACTIFS NON COURANTS

- DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Le Groupe n'a pas détecté d'indice de perte de valeur au premier semestre 2009 au niveau des unités génératrices de trésorerie.

- TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE**

La hausse de 1 904 millions d'euros de ce poste correspond à la mise en équivalence des 51 539 524 titres THALES acquis par DASSAULT AVIATION les 19 et 20 mai 2009 :

- ✓ 1 568 millions d'euros pour l'acquisition des titres THALES détenus par ALCATEL-LUCENT,
- ✓ 390 millions d'euros pour l'acquisition des titres THALES détenus par le GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT (GIMD),
- ✓ déduction faite de 54 millions d'euros de dividendes versés par THALES à DASSAULT AVIATION.

Comptes Consolidés

ÉLÉMENT 3 (suite)

COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES POSTES DE L'ACTIF ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2008 ET LE 30 JUIN 2009

ACTIFS NON COURANTS (suite)

Ce montant intègre un résultat THALES nul. En effet, compte tenu de la date d'acquisition, très proche de la date d'arrêté des comptes semestriels consolidés, et des retraitements à pratiquer sur les actifs, passifs et passifs éventuels de THALES, la quote-part du résultat revenant au Groupe est réputée non significative.

Les travaux d'identification et d'évaluation à la juste valeur des éléments acquis sont en-cours au 30 juin 2009.

Les comptes annuels 2009 du Groupe intégreront donc sa quote-part du résultat retraité de THALES entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2009 tenant compte de l'amortissement des éléments affectés de l'écart d'acquisition.

Au 30 juin 2009, le Groupe n'a identifié aucune indication objective de perte de valeur durable de cette participation (telle que décrite dans le paragraphe C6-1 des principes comptables).

• TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

La baisse de 776 millions d'euros de ces titres s'explique par la diminution de 779 millions d'euros des valeurs mobilières de placement disponibles à la vente, en valeur de marché.

ACTIFS COURANTS

• STOCKS ET EN-COURS

Le poste augmente de 442 millions d'euros en raison, en particulier, de reports de livraisons FALCON liés à la crise.

• CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Le poste augmente de 64 millions d'euros dont 94 au titre de la constatation d'une créance d'impôt sur les bénéfices, compensés partiellement par une diminution des clients de 34 millions d'euros.

• AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES

Le poste augmente de 23 millions d'euros en raison de la hausse des travaux et prestations engagés auprès des fournisseurs hors groupe.

• INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments de couverture de change ont été valorisés au cours de clôture de 1,41 \$/€ au 30 juin 2009 contre 1,39 \$/€ au 31 décembre 2008.

ÉLÉMENT 4

COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES POSTES DU PASSIF ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2008 ET LE 30 JUIN 2009

PASSIFS COURANTS

- **DETTES FOURNISSEURS ET DIVERSES**

Le poste diminue de 256 millions d'euros dont 188 au titre de la dette fournisseurs et 68 au titre de la dette de participation des salariés relative à la période.

ÉLÉMENT 5

TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le Groupe utilise un indicateur "Trésorerie Disponible" qui reflète le montant de ses liquidités totales, dettes financières déduites. Cet indicateur reprend les postes du bilan suivants :

- ✓ trésorerie et équivalents de trésorerie : 376 millions d'euros,
- ✓ valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché) : 3 087 millions d'euros,
- ✓ emprunts et dettes financières (à plus et moins d'un an) : 1 773 millions d'euros.

La Trésorerie Disponible consolidée s'élève donc à 1 690 millions d'euros au 30 juin 2009 après l'acquisition des titres THALES (1 958 millions d'euros).

Comptes Consolidés

ÉLÉMENT 6

COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DU COMPTE DE RÉSULTAT ENTRE LES PREMIERS SEMESTRES 2008 ET 2009

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le chiffre d'affaires consolidé diminue de 160 millions d'euros, soit 10 %, par rapport à celui du premier semestre 2008, essentiellement en raison de la diminution du nombre de FALCON livrés (26 au 1^{er} semestre 2009 contre 34 au 1^{er} semestre 2008).

(en milliers d' euros)	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Premier trimestre	545 992	754 746
Deuxième trimestre	838 079	789 425
TOTAL	1 384 071	1 544 171

Pour information, le chiffre d'affaires Société-Mère évolue comme suit :

(en milliers d' euros)	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Premier trimestre	669 723	704 014
Deuxième trimestre	492 909	771 830
TOTAL	1 162 632	1 475 844

Les dépenses de recherche et développement non activées enregistrées en charges au cours du semestre atteignent 125 millions d'euros, contre 131 au premier semestre 2008, soit une diminution de 5 %.

La rentabilité opérationnelle s'établit à 8,2 %, contre 13,1 % au premier semestre 2008.

ÉLÉMENT 7

SITUATION FISCALE

L'impôt théorique au taux en vigueur (34,43 %) s'élève à 54 millions d'euros pour un impôt comptabilisé de 39 millions d'euros. L'écart s'explique, pour l'essentiel, par le crédit d'impôt recherche.

ÉLÉMENT 8

RÉSULTAT PAR ACTION

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Bénéfice net attribuable aux actionnaires (en milliers d'euros) (1)	118 350	167 218
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation	10 125 897	10 125 897
Bénéfice par action de base (en euros)	11,7	16,5

(1) Le résultat net est intégralement attribuable au résultat des activités poursuivies (pas d'abandon d'activités).

Cette information se calcule en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et détenues comme actions propres. Le Groupe ne détenant pas d'actions propres et n'ayant pas de plans d'options d'achat d'actions, le résultat par action dilué est identique au résultat de base.

ÉLÉMENT 9

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

NATURES, ÉTENDUE ET GESTION DES RISQUES

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET TRÉSORERIE

Le Groupe n'a pas de risque significatif sur ses dettes financières et sur ses valeurs mobilières de placement (disponibles à la vente ou équivalents de trésorerie). Les contrats de ses emprunts comportent les clauses usuelles de défaut et de restrictions en matière de condition de sûretés et d'opérations de fusion ou de cession. Ils ne contiennent pas de clauses de remboursement ou d'exigibilité anticipée fondées sur le rating ou sur des ratios financiers. Une des clauses des emprunts en euros prévoit qu'un remboursement anticipé serait exigé si GIMD venait à détenir moins de 50% du capital de Dassault Aviation avant la date d'échéance des emprunts.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe est constitué essentiellement de placements monétaires à court terme :

(en milliers d'euros)	30.06.2009			
	Valeur au coût historique	Plus value	Valeur à l'actif consolidé	En %
Disponibilités, placements monétaires, dépôts à terme	2 498 391	949 223	3 447 614	99,6 %
Placements diversifiés (référence AMF, majoritairement monétaires)	10 626	4 362	14 988	0,4 %
Total valeurs mobilières de placement (disponibles à la vente et équivalents de trésorerie) et disponibilités	2 509 017	953 585	3 462 602	100,0 %

La trésorerie ainsi que le portefeuille de valeurs mobilières de placement disponibles à la vente permettent au Groupe de faire face à ses engagements sans risque de liquidité.

RISQUES DE CRÉDIT

Le Groupe réalise ses opérations de trésorerie et de change avec des organismes financiers reconnus. Il répartit ses placements et comptes bancaires au sein des différents organismes qu'il a retenus.

Le Groupe n'avait pas de placement ni de compte auprès d'établissements financiers ayant fait faillite en 2009.

Le Groupe limite les risques liés au défaut des contreparties clients en réalisant la majorité de ses ventes au comptant et en faisant garantir par la COFACE ou par des sûretés réelles les crédits accordés. Le montant des garanties COFACE non exercées au 30 juin 2009 est comparable à celui au 31 décembre 2008.

Le risque de fabrication est aussi garanti auprès de la COFACE pour les contrats militaires exports significatifs.

Compte tenu de la méthode de dépréciation des créances clients décrite au paragraphe C8 des principes comptables, la part des créances échues non dépréciée n'est pas à risque et n'est par ailleurs pas significative.

Comptes Consolidés

ÉLÉMENT 9 (suite)

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

NATURES, ÉTENDUE ET GESTION DES RISQUES

RISQUES DE MARCHÉ

- **RISQUES DE CHANGE**

- ✓ **PORTEFEUILLE DE COUVERTURES**

Le Groupe a un risque de change au travers de la Société Mère sur la vente des FALCON qui sont pour la quasi-totalité libellés en dollars US.

Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de vente à terme et des options de change.

Le Groupe couvre ses flux de trésorerie reconnus hautement probables de manière partielle. Il s'assure que les premières rentrées de trésorerie futures seront suffisantes pour exercer les couvertures de change mises en place. Le montant de la couverture peut être ajusté en fonction de l'évolution dans le temps des flux nets attendus.

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar US par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

VALEUR DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE (en milliers d'euros)	30.06.2009		31.12.2008	
Position nette au bilan	566 777		446 605	
Cours du dollar à la clôture	1 euro = 1,4134 dollar		1 euro = 1,3917 dollar	
Variation du cours du dollar à la clôture	1 euro = 1,5134 dollar	1 euro = 1,3134 dollar	1 euro = 1,4917 dollar	1 euro = 1,2917 dollar
Variation de la position nette au bilan	+286 100	-322 120	+300 580	-344 060

- ✓ **TITRES EMBRAER**

La Société Mère du Groupe détient des titres de la société EMBRAER. Cette dernière est cotée sur le marché brésilien. Elle est valorisée en euros dans les comptes du Groupe sur la base de sa valeur de marché à la clôture, en réal brésilien, convertie en euro. La valeur des titres peut donc, en particulier, fluctuer en fonction de la parité de ces deux devises.

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du réal brésilien par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

VALEUR DE MARCHÉ DES TITRES EMBRAER DETENUS PAR LE GROUPE (en milliers d'euros)	30.06.2009		31.12.2008	
Position nette au bilan	19 794		18 121	
Cours du réal à la clôture	1 euro = 2,7469 réals		1 euro = 3,2436 réals	
Variation du cours du réal à la clôture	1 euro = 2,8469 réals	1 euro = 2,6469 réals	1 euro = 3,3436 réals	1 euro = 3,1436 réals
Variation de la position nette au bilan	-695	+748	-542	+ 576

ÉLÉMENT 9 (suite)

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

NATURES, ÉTENDUE ET GESTION DES RISQUES

• **RISQUES DE PRIX**

Le Groupe est soumis à un risque de prix lié à la fluctuation du cours des titres EMBRAER. Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation de plus ou moins 10% du cours des titres EMBRAER.

VALEUR DE MARCHÉ DES TITRES EMBRAER DETENUS PAR LE GROUPE (en milliers d'euros)	30.06.2009		31.12.2008	
	Position nette au bilan	19 794		18 121
Cours d'une action EMBRAER en réals	8,15 réals		8,81 réals	
Variation du cours de l'action EMBRAER	+ 10%	- 10%	+ 10%	- 10%
Variation de la position nette au bilan	+1 979	- 1 979	+ 1 812	-1 812

• **RISQUES DE TAUX**

Au 1^{er} juillet 2009, les emprunts du Groupe auprès des établissements de crédit sont à taux fixe après mise en place de swaps sur 500 millions d'euros d'emprunt à taux variable.

INSTRUMENTS FINANCIERS : VALEUR, IMPACT EN RÉSULTAT ET EN CAPITAUX PROPRES

Les différents types d'instruments financiers utilisés par le Groupe (instruments de couverture de change et de taux) sont décrits au paragraphe C13 des principes comptables ainsi que leur comptabilisation en application de la comptabilité de couverture telle que définie par la norme IAS 39.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change est le suivant :

VALEUR DE MARCHÉ	30.06.2009		31.12.2008	
	Milliers de dollars	Milliers d'euros	Milliers de dollars	Milliers d'euros
Options de change	- 5 543	-3 921	-2 841	-2 041
Opérations à terme	806 625	570 698	624 381	448 646
TOTAL	801 082	566 777	621 540	446 605

Comptes Consolidés

ÉLÉMENT 9 (suite)

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS : VALEUR, IMPACT EN RÉSULTAT ET EN CAPITAUX PROPRES

L'état des comptabilisations au bilan des instruments financiers dérivés, ainsi que l'impact sur le résultat et les capitaux propres, sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur de marché au 30.06.2009	Valeur de marché au 31.12.2008	Comptabilisation de la variation de la juste valeur		
			Dans les capitaux propres (1)	Au compte de résultat	
				Dans le résultat opérationnel	Dans le résultat financier
Instruments à l'actif du bilan					
- couverture de change	566 777	446 605			
- couverture de taux	97	0			
Total	566 874	446 605			
dont primes et ICNE (2) sur instruments financiers	795	1 956			
Plus values sur instruments financiers	566 079	444 649	114 797	0	6 633
Instruments au passif du bilan					
- couverture de change	0	0			
- couverture de taux	0	0			
Total	0	0			
dont primes	0	0			
Moins values sur instruments financiers	0	0	0	0	0

(1) comptabilisation dans la rubrique spécifique "Réserves d'évaluation des instruments financiers".

(2) ICNE : intérêts courus non échus.

ÉLÉMENT 10

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

A l'exception de THALES, les parties liées au 30 juin 2009 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2008 et les transactions intervenues au cours du semestre sont également de même nature.

DASSAULT AVIATION et THALES sont liés par des contrats portant sur le développement et la fourniture d'équipements ainsi que les logiciels et le soutien associés.

ÉLÉMENT 11

COMMANDES D'IMMOBILISATIONS

Les engagements d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 31 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 44 millions d'euros au 31 décembre 2008.

ÉLÉMENT 12

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement n'a eu lieu après le 30 juin 2009 pouvant avoir un impact significatif sur les comptes.

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels condensés contenus dans le présent rapport sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe Dassault Aviation, et que le rapport

semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels.

Paris, le 23 juillet 2009

Charles EDELSTENNE
Président-Directeur Général

Comptes Consolidés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des articles du Code de commerce et L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société DASSAULT AVIATION, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité, caractérisé par une difficulté à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note D de l'annexe aux comptes consolidés condensés qui expose les conséquences de la première application de la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 23 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Deloitte & Associés

Serge Castillon

Dominique Jumaucourt